

La Wallonie fait son cinéma au Canada

- Une grosse vingtaine de sociétés du secteur audiovisuel ont fait le voyage de Vancouver et Toronto.
- Grâce au nouveau "tax shelter", le Canada devient un partenaire prioritaire.
- Les premiers échos sont très encourageants.

Le "tax shelter" en tête d'affiche à Vancouver et Toronto

Pierre-François Lovens
Envoyé spécial au Canada

Nous sommes le 25 octobre dernier, à l'aquarium de Vancouver. Sous le regard d'un joli béluga, une septantaine de personnes ont pris place dans une salle plongée dans la pénombre. La raison de cette étrange assemblée ? Un séminaire intitulé "Belgian Film Industry & Tax Shelter: Opportunity Knocks". Le rendez-vous, organisé dans le cadre de la mission princière dans l'Ouest canadien, rassemble des professionnels – tant belges que canadiens (anglophones) – de l'audiovisuel. On y retrouve une grosse délégation de sociétés wallonnes et bruxelloises liées au secteur. Les fonds régionaux de soutien à la production audiovisuelle sont également de la partie (Wallimage, Bruxellimage, Vlaams Audiovisueel Fonds). Jean-Claude Marcourt, ministre wallon de l'Economie et des Médias, ainsi que la secrétaire d'Etat bruxelloise en charge du Commerce extérieur, Cécile Jodogne, sont assis au premier rang.

Robert Wrong, responsable de l'agence gouvernementale "Creative British Columbia", ouvre le séminaire en alignant quelques chiffres : 85 000 emplois, 4 milliards de dollars canadiens de chiffre d'affaires, 287 productions (films et TV) en 2014/15... Vancouver, qualifiée de "Hollywood du Nord", ne manque manifestement pas d'atouts pour attirer les (grosses) productions américaines et autres. Outre la diversité des lieux de tournage ("ville, mer, montagne sont à portée de main !"), la grande ville de la Côte Ouest et la province de Colombie-Britannique offrent tout un écosystème de sociétés expérimentées en matière de coproductions internationales, ainsi que de généreux incitants fiscaux.

On ne fait pas mieux en Europe

Si une petite trentaine de sociétés belges a fait le voyage de Vancouver (suivi d'une étape à Toronto), c'est précisément pour tâter le terrain du Canada anglophone. "Nous sommes là pour voir s'il est possible d'unir nos compétences et nos financements dans le cadre de coproductions", lance Jean-Claude Marcourt. Et, à l'image du Canada, la Belgique ne man-

que pas d'atouts puisqu'en cumulant "tax shelter" et fonds régionaux (du type Wallimage), jusqu'à deux tiers (63 %) des dépenses faites en Belgique peuvent être financées.

Si la Belgique, et plus particulièrement la Wallonie, est venue faire la promo de ses incitants financiers au Canada, c'est pour une raison simple, comme nous l'explique le producteur indépendant Joseph Rouschop (société Tarantula), par ailleurs co-président de l'Union des producteurs francophones de films (UPFF) : depuis le 1^{er} janvier dernier, le "tax shelter" est ouvert aux pays avec lesquels la Belgique a conclu des accords de coproduction, soit une petite dizaine de pays en dehors de l'Europe. "Et le premier pays visé est clairement le Canada, avec lequel un accord existe depuis 1984 (il est actuellement en cours de révision, Ndlr), confie M. Rouschop. Désormais, on peut donc faire valoir le "tax shelter" directement auprès de partenaires canadiens". Et, aux dires de nombreux professionnels, on ne fait pas mieux en Europe en matière d'incitant à la coproduction.

Premières touches

L'objectif est donc de nouer des liens, entre sociétés de production canadiennes et belges, en vue de monter des projets de coproduction maximisant les incitants financiers offerts des deux côtés de l'Atlantique. "Le Canada anglophone, de ce point de vue, fait figure d'eldorado audiovisuel, avec des incitants fiscaux très efficaces et un niveau d'activité assez énorme. Il y a de belles opportunités de coproductions à saisir", relève Cédric Iland, directeur commercial du Pôle Image de Liège.

Geneviève Lemal, productrice chez Scope Pictures, se place aussi dans une perspective internationale. "La France a réagi au "tax shelter" belge en renforçant ses propres incitants, ce qui pourrait provoquer une baisse d'activité chez nous, dit-elle. On essaie donc de développer des contacts en Scandinavie, en Irlande, en Espagne..." Et le Canada ? "On a déjà coproduit avec le Canada francophone, pas encore avec la partie anglophone. On devrait recevoir des projets dans les semaines à venir", répond la productrice. Joseph Rouschop a aussi le sourire : "Je repars avec deux scénarios sous le bras".

Pierre-François Lovens, au Canada

63 %

DÉPENSES FINANCÉES

En cumulant incitants fédéraux et régionaux, la Belgique est très attractive pour des coproductions.

3 Questions à

PHILIPPE REYNAERT

Directeur de Wallimage

1 Quel bilan tirez-vous de la présence, à Vancouver et à Toronto, de nombreuses sociétés wallonnes et bruxelloises du secteur audiovisuel ? C'était un sacré pari ! Après coup, j'en retire une très grande satisfaction. Pour deux raisons. D'une part, j'étais parti de l'hypothèse que nous étions capables de nous entendre avec les Canadiens anglophones alors que, traditionnellement, on entretient des liens avec les seuls francophones du Québec. Or, tant à Vancouver qu'à Toronto, on s'est très fort reconnu dans les situations de marché des anglophones. D'autre part, et ça commence à me revenir, la mission ne va pas rester sans conséquences concrètes. On a vu des marques d'intérêt assez inespérées. Lors de notre passage à Toronto, par exemple, ToonYou (société de production basée à Mont-Saint-Guibert, NdLR) a été invitée dans les bureaux de la Fox pour donner plus de détails sur leurs animations personnalisées.

2 Comment expliquer cette "accointance" entre Canada anglophone et Belgique francophone ? On vit chacun à côté d'un grand voisin parlant la même langue – Wallonie/France, Canada anglophone/États-Unis – et on suit des stratégies similaires. Que fait Wallimage avec les producteurs wallons ? On capte des grands tournages ou post-productions françaises, ce qui crée un flux d'activité. Mais on le fait en veillant à ancrer les "créatifs" chez nous, afin de pérenniser cette activité audiovisuelle. Vancouver et Toronto font, en fait, la même chose, toutes proportions gardées, par rapport aux grandes productions américaines.

3 Les éventuelles collaborations avec le Canada anglophone dépassent le seul cadre du cinéma ? Certainement. Le projet du lauréat de notre deuxième appel "transmédiat" – financé par Wallimage Creative et le Fonds des Médias du Canada – est un très bon exemple. Au départ d'une websérie à succès créée par la société First Love de Toronto, la société Reed, installée à Marcinelle, va développer tout un volet "gamification", comme on dit dans l'industrie du jeu vidéo, très développée au Canada. Et j'ai appris, cette semaine, que le producteur canadien allait venir nous voir, en janvier prochain, pour transformer leur websérie en série TV. Il y aurait un gros intérêt de CBC et il aimerait solliciter Wallimage pour coproduire la série. On voit donc bien, avec ce type de projet, que les potentialités sont considérables.

“En venant ici, on sème des graines. On verra plus tard ce qui poussera”

Les films d'animation seraient-ils le parfait trait d'union entre la Wallonie et le Canada ? Le 25 octobre, à peine les 220 participants à la mission économique princière avaient-ils débarqué à Vancouver en provenance de Bruxelles, qu'une partie de la délégation – emmenée par l'Awex et Wallimage – se précipitait au Festival d'animation Spark. On y projetait une coproduction franco-wallonne ("Astérix et le domaine des dieux") et, cerise sur le gâteau, la Wallonie avait les honneurs de la réception de clôture !

Léon Perahia, directeur général de Dupuis Audiovisuel et administrateur délégué de Belvision, ne pouvait que s'en réjouir. Depuis Marcinelle, avec les équipes de DreamWall, il a largement œuvré à la réussite de ce long métrage coproduit avec M6 Studio. "A l'exception encore des

Etats-Unis, le film a été vendu dans le monde entier, nous confiait, depuis Vancouver, Léon Perahia. Pour Belvision et DreamWall, en plus de nous donner une grande visibilité sur la scène internationale, ce film nous a permis de franchir un important palier en termes de savoir-faire".

“Sortir de sa boîte”

C'est évidemment un atout précieux dans le cadre de futures coproductions avec le Canada (dont le savoir-faire en matière de films et séries d'animation est reconnu internationalement). L'autre atout, comme souligné ci-contre, c'est le "tax shelter" et le soutien financier de Wallimage. "Je n'aurais pas participé à cette mission à Vancouver et Toronto si le nouveau régime du 'tax shelter' n'avait pas ouvert la porte à des coproductions avec le Canada", admet le patron de la branche audiovisuelle du

groupe Dupuis. Car s'il a déjà travaillé avec le Canada (via la filiale française de Dupuis), Léon Perahia ne l'a jamais fait en voie directe. "En venant ici, on sème des graines, dit-il. On verra plus tard ce qui poussera. On sait que c'est un processus de longue haleine. Il est en tout cas devenu indispensable, dans un secteur mondialisé, de sortir de sa boîte et de se faire connaître".

Premier choix

Cédric Iland, directeur commercial du Pôle image de Liège (initié en 2007 par Laurent Minguet dans le quartier du Longdoz), entend, lui aussi, profiter des multiples compétences des 35 sociétés du pôle audiovisuel liégeois pour mener à bien des coproductions avec le Canada. "On est capables de mener des projets de A à Z. Mais ça ne marche pas comme ça en Belgique. Pour des raisons financières, on passe systématiquement par des coproductions", explique M. Iland. Et, de ce point de vue, le Canada est clairement perçu comme un partenaire de premier choix.

P.-F.L., au Canada

Habitués surtout aux coproductions européennes, les producteurs wallons se tournent désormais aussi vers le Canada.

Mode d'emploi

Tax shelter

Instauré en 2002, le tax shelter (TS) est devenu le principal poumon financier du cinéma belge. A ce jour, cet incitant fédéral aurait permis de co-financer 1 200 films à hauteur de plus d'1,2 milliard

d'euros. Le 1^{er} janvier 2015, un "TS" simplifié et plus transparent est entré en vigueur. Le dispositif offre une exonération fiscale et une prime financière aux investisseurs; le rendement net global est supérieur à 10 %. Le dispositif s'est avéré très profitable en termes d'augmentation du nombre de

productions (films de fiction et d'animation, documentaires, productions TV...), mais aussi de création d'emplois dans le secteur audiovisuel belge et de recettes fiscales récupérées par l'État belge grâce aux dépenses générées en Belgique.

<http://www.belgiumfilm.be/film-financing/tax-shelter>